

L'ECONOMISTE



LE PREMIER QUOTIDIEN ECONOMIQUE DU MAROC

EDITORIAL

Code

LE débat sur le code de la presse et ses textes annexes n'est pas sur le bon terrain. Il n'est question que de peines de prison (et dans quels textes ces dispositions iniques seront cachées!). On tourne tous en rond depuis 4 ans.

La réalité est que les lois régissant la fourniture d'informations n'appartiennent pas au ministre, ni aux journaux et pas davantage au gouvernement. Elles appartiennent aux citoyens.

Quelle que soit la nature des informations, images, sons..., sérieuse ou badine, éducative, pénible ou réjouissante, ils relèvent de la souveraineté absolue des citoyens.

Et ce pour une raison bien simple: les citoyens ont un droit absolu, imprescriptible, à s'informer et à le faire comme ils l'entendent.

La loi ne devrait être là que pour leur garantir l'exercice de ce droit, relevant de fait des droits de l'Homme et inscrit noir sur blanc dans la Constitution de 2011. A la limite, il vaudrait mieux se passer de code ad hoc (et laisser ce domaine aux principes juridiques généraux) plutôt que d'essayer de limiter les droits des gens.

On se reportera avec intérêt à l'analyse du ministre El Khalfi dans nos colonnes (25 mars 2016) pour percevoir très clairement la matrice politique du projet. L'axe central est de multiplier les espaces instables, à partir desquels il sera facile de faire reculer le droit à l'information de chaque citoyen. Rien sur la liberté construisant la démocratisation. Tout sur des menaces despotiques.

On aimera croire que le gouvernement Benkirane comme celui de El Youssoufi en 2002 (première et navrante réforme du code de la presse) ne veulent que le bien des Marocains.

Mais ce n'est pas en les traitant comme s'ils étaient des personnes immatures qu'on préservera et élargira leur droit d'être informés. □

Nadia SALAH

TangerMed Plus grand encore!

- APM décroche le deuxième terminal à conteneurs
- Un investissement de 8,2 milliards de DH
- Logistique: Renforcement stratégique de l'offre Maroc

Voir pages 2 & 3

Un plan de sécurité pour le tourisme

NOUVELLES garanties de sécurité pour les touristes? Au-delà de la nouvelle stratégie M'dinti de Hadad pour redorer le blason des médinas, c'est un véritable arsenal anti-insécurité qui va être déployé par 5 ministères, dont l'Intérieur. Dans ce plan à 2,2 milliards de DH, les promesses sont de taille: renforcement

des brigades touristiques en médina, policiers polyglottes pour la prise en charge des touristes étrangers, pistolets à impulsion électrique ou encore un numéro de signalement national des situations anormales et de danger. Des surprises auxquelles nous avons envie de croire. □

Voir page 10

■ Formation professionnelle: Le coup de gueule de Bensalah

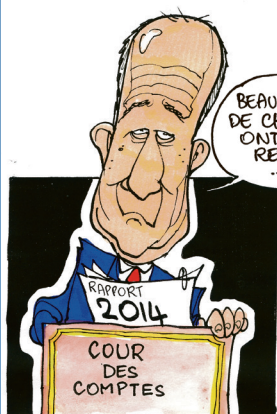
Voir page 6

■ Electricité: Facture salée pour l'industrie textile

Voir page 9

Votre courrier pages 30 & 31

Cour des comptes



Les «primés»

Voir pages 12 à 16

Communication financière

Résultats annuels au 31 décembre 2015

- | | |
|-----------------|---------------------|
| - Addoha | - FEC |
| - AFMA | - ONCF |
| - Ennakl | - RCI Finance Maroc |
| - Espaces Saada | - Sofac |